



ÉCOLE PRIMAIRE  
19 avenue des Vosges  
67140 BARR  
03 88 08 01 37

Site web : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>  
MAIL : [ce.0671482x@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671482x@ac-strasbourg.fr)

### Procès-verbal de réunion du conseil école n°2 : 2022/23

Le conseil s'est réuni le mardi 7 février 2023 à 18h30.

Secrétaire de séance : Marc Mappus

Membres présents :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Helbourg Mme Leroy Mmes Grabsch, Loesch, Beauvais, Matuszewski, Bianchi, Finze, Rosfelder Mr Leudet De La Vallée	Directrice Conseillère municipale déléguée aux écoles Enseignant(e)s
Membres élus	Mmes EKRA MOTHET Marie Ange, ERBA Anne Claire, YILMAZ Nurdan, GARCIA Flore, BIDAL Aline, GROSS Mei, MAPPUS Marc, COUTON Gwendoline, RICHARDOT Amandine,	Elu(e)s représentant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mmes Metz, Alessandri	ATSEM

Membres absents ou excusés :

	Nom	Qualité
Membres de droit	Mme Gasser  Mme Kaltenbach-Ernst Mme Colas-Scholly Mmes Geiger, Mappus Mme Weber M. Chapot et Mme Amberg	Inspectrice de l'Éducation Nationale, chargée de la circonscription d'Obernai Maire de la commune de Barr Adjointe au Maire en charge des écoles Enseignantes Enseignante du RASED Enseignant(e)s remplaçants titulaires rattachés à l'école
Membres élus	Mmes ANSELM Elodie, WILLHELM Hayet, SCHNEIDER Frédérique, BURGART Anne, GIRARD Charlotte, WOLFF Anne, KLEINDIENST Fanny, MECKELIN Coralie,	Elu(e)s représentant(e)s et/ou suppléant(e)s des parents d'élèves
Membres invités	Mme Hofert Mmes Hutt et Gissler Mr Pagniez, Mme Ciolek Mme Magista	Directrice du périscolaire Intervenante en religion AESH ATSEM

#### 1/ Désignation du secrétaire de séance.

Mr Mappus se propose pour prendre des notes.

#### 2/ Approbation du procès-verbal du conseil d'école n°1 année scolaire 2022/23.

Le PV n°1 est approuvé à l'unanimité.

### 3/ Remise des livrets

#### Livret scolaire :

Pour rappel, les livrets scolaires en élémentaire sont « semestrialisés ». Le livret scolaire sera donné la dernière semaine de classe, c'est-à-dire le vendredi 10/02/23 dernier délai. Il n'y aura pas de rencontre systématique avec les parents. Les enseignants pourront tout de même faire des entretiens si cela s'avère indispensable. Les parents peuvent également solliciter un entretien qui pourra être téléphonique ou présentiel. Pour cela il faudra mettre un mot dans le cahier de liaison de votre enfant.

Vous avez la possibilité de consulter les livrets scolaires via Educonnect. Ceux qui ont des enfants au collège et au lycée ont déjà un compte. Vous pouvez normalement y retrouver les élèves d'élémentaires. Ceux qui n'ont pas encore de compte ont dû recevoir un mail (si leur adresse donnée en début d'année est encore valide) que la directrice a envoyé pour s'y connecter. Autrement, les informations et des explications seront disponibles sur le site de l'école onglet « parents d'élèves ». Sur le site Educonnect, il est également possible de consulter les livrets scolaires des années précédentes. Le code d'identification est envoyé sur le numéro de téléphone portable inscrit dans le logiciel « Onde » mis à jour en début d'année par Mme Helbourg suite au retour des fiches de renseignements.

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/2023/02/10/livret-scolaire-en-ligne/>

Les cahiers du jour, fichiers et évaluations diverses donnent une idée plus précise et régulière des apprentissages et des acquis des élèves, les enseignantes encouragent les parents à les signer. En maternelle, l'évaluation n'est pas basée sur des livrets mais sur un carnet de suivi des apprentissages donnés en février et en juin. Des rendez-vous seront donnés aux parents, si nécessaire.

### 4/ Projet d'école :

#### **Projet d'école actuel et à venir / Sorties, activités prévues, projets.**

Objectifs du projet d'école des Vosges :

**Objectif 1 :** Agir pour permettre aux élèves de mieux comprendre la langue d'enseignement (français ou allemand)

**Objectif 2 :** Agir pour favoriser l'attention envers les autres et dans le cadre des activités scolaires

**Objectif 3 :** Agir pour développer la capacité à analyser une situation, se forger une opinion, surmonter un obstacle.

Ces objectifs répondent aux 3 axes fixés au plan national et qui doivent impérativement apparaître dans les projets d'école :

Axe 1 Des parcours de réussite : l'excellence pour tous.

Axe 2 Un environnement serein pour renforcer la confiance.

Axe 3 Une école républicaine inclusive et innovante.

#### **Exemples d'actions qui découlent des objectifs :**

**Objectif 1 :** Réalisation de journaux et albums de classe et d'école en français et en allemand :

- écrire à la manière de...

- produire un texte libre

**Objectif 2 :** Conseil des délégués :

Élection de 2 délégués par classe par voie démocratique

- conseils des élèves pour lister les propositions et les problèmes concernant la vie de l'école

- les délégués rendent compte des conseils des délégués

- prise de décisions par voie démocratique

**Objectif 3 :** École et cinéma : découvrir des films de tous horizons, s'ouvrir à d'autres cultures.

Comprendre un énoncé de problème mathématique :

- trier des énoncés de problèmes

- rédiger des énoncés respectant une structure donnée

Comme exposé dans le PV du 1<sup>e</sup> conseil d'école, le projet d'école vit sa dernière année, nous sommes engagés avec l'école des Tanneurs dans une démarche d'évaluation d'école qui débouchera sur des nouveaux projets d'école. Les parents, les enseignants et les élèves volontaires ont répondu à un questionnaire en ligne portant sur la vie de l'école. Les enseignants se sont réunis de nombreuses fois pour analyser les pratiques, les besoins, les réussites, les améliorations à prévoir pour leurs écoles. Les deux écoles ont rendu un rapport d'auto-évaluation commun qui permettra à des acteurs extérieurs d'aider les équipes enseignantes à créer leurs nouveaux projets. Les intervenants extérieurs viendront dans les écoles pour analyser les situations, récolter les informations qu'ils

estimeront nécessaires. A l'issue de ce processus, leurs analyses seront communiquées lors d'un conseil d'école extraordinaire commun aux écoles des Tanneurs et des Vosges. Les nouveaux projets d'école seront exposés par chaque école lors de leur 1<sup>er</sup> conseil d'école de l'année scolaire 2023/24.

Lors de nos concertations, nous avons dégagé un besoin spécifique à notre école : le manque de compétences informatiques et numérique des élèves de l'école des Vosges, ainsi que le besoin de formation des enseignantes. Nous sommes donc engagés dans un projet de demande de subvention pour permettre aux élèves d'avoir accès à cet outil.

Nous souhaiterions prendre un temps dans ce conseil pour vous concerter sur notre analyse de ce besoin :

« Pensez vous que les élèves de l'école des Vosges aient acquis les connaissances numérique (CRCN) nécessaire en CM2 ? » Une visualisation des compétences CRCN est proposée aux parents

« Pensez vous que le développement de cette compétence est nécessaire pour l'entrée en 6<sup>ème</sup> ? »

« Quelles sont vos solutions pour permettre de viser cet objectif ? »

Réponses :

- Utilité de maîtriser les outils informatiques et de connaître les risques qui y sont liés.
- Utiliser à bon escient les outils.
- Maîtriser son temps d'écran.
- Ne pas être perdu en 6<sup>ème</sup> car les demandes d'utilisation des nouvelles technologies sont régulières.
- Réduire la fracture numérique : certains élèves n'y ont pas accès et certains parents sont également démunis face à cet outil.
- Faire profiter tous les élèves de l'école.
- Le monde de l'informatique et du numérique fait parti du monde moderne dans lequel vivent les enfants, il faut donc les y former et permettre une régulation de son utilisation.
- Protéger les élèves des propos et images inappropriés et choquants.
- Informer les parents des utilisations de cet outil à l'école
- Intérêt certain / valeur ajoutée d'un enseignement utilisant l'informatique pour nourrir les différentes matières : mathématiques, français, histoire, sciences etc.
- Allier « l'ancien » (bibliothèque/livres/support papier et humain) et le numérique : la salle commune bibliothèque et accès aux ordinateurs semble être un excellent compromis. Il faudrait conserver la salle existante et la moderniser.
- Faire découvrir des applications innovantes : programmation de petits robots dès la maternelle, par exemple.

### Projet :

**Maternelle :** Spectacle « minuscule mandibules » compagnie papier-plume en cours de réservation / sortie médiathèque le 09/02/23 / petit déjeuner : tous les jeudis matins afin de découvrir des goûts et de partager un moment convivial avec des parents bénévoles et des bénévoles de l'association l'âge d'or/ Lecture aux enfants par parents d'élèves et gestion d'une petite bibliothèque que de prêts. / Plantation de bulbes : découverte de la nature et des plantes.

**CP/CE1 :** école et cinéma / élevage de coccinelles en classe/ défi écosystème sur l'électricité / sortie musée électro-polis de Mulhouse / lecteur bénévole pour les CP et CE1 bilingues/ sortie Fribourg dans le cadre de la correspondance et projet Fantastikinder(apprentissage de chant et de danse) / Augenblick : film en allemand/

**CE2/CM1 :** Escalade à Sélestat mardi 31 janvier/ Projet plantation d'arbres en lien avec l'ONF / école et cinéma / Sortie à Fribourg dans le cadre de la correspondance et projet Fantastikinder (apprentissage de chant et de danse) : le 20 juin rencontre avec les correspondants à l'école des Vosges/ Augenblick : film en allemand / participation au Barr'ouf(Karaoké) organisé par l'école de musique de Barr

**CM1/CM2 :** école et cinéma / sortie à Fribourg dans le cadre de la correspondance et projet Fantastikinder, Augenblick / projet clip musical (écriture d'une chanson, utilisation de l'outil informatique pour créer des sons, etc.) / intervention sur la sécurité liées aux risques ferroviaires / visite du collège en fin d'année (date à préciser)

### **Projets communs :**

Pour la maternelle : voir plus haut

Pour l'élémentaire :

### École et cinéma :

Les CP de la GS/CP seront intégrés à ces sorties

### Cycle 2 :

L'Ile de Black Mor : mardi 6 décembre, 9h

La Vallée des Loups : mardi 17 janvier 2023, 9h

L'Homme qui plantait des arbres : lundi 20 mars, 9h

### Cycle 3 :

Même pas peur : lundi 12 décembre, 9h

Ma vie de courgette : vendredi 20 janvier 2023, 9h

Cadet d'eau douce : vendredi 17 mars, 9h

\*Permis piéton pour les CE2 : mardi 06 juin remise des certificats

\* Judo : Le cycle Judo est terminé pour cette année, les élèves ont pu passer une ceinture. Le cycle reprendra à la rentrée 2023/24

\* Lire et faire lire : interventions de bénévoles qui lisent et font découvrir des albums et romans aux élèves de GS/CP et CP/CE1 bilingue.

### \* Natation

- ✓ du jeudi 05/01/23 au jeudi 30/03/23 (9h30 à 10h15 dans l'eau) pour les CM2 monolingues et les CE2/CM1 bilingues
- ✓ du jeudi 06/04/23 au 29/06/23 pour les autres classes d'élémentaires : 9h30 à 10h15 dans l'eau pour les CP/CE1 bilingues et CM1/CM2 bilingues et 14h à 14h45 pour les CP/CE1 monolingues et CE2/CM1 monolingues.

Nous avons besoin de parents avec un agrément. Les informations sont sur le site de l'école : <http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/piscine-dates-de-passages-et-formulaire/>

\* Photo de classe prévue le mardi 9 mai 2023

\* Participation à « Ecosystème » : réalisation de défi sur l'écologie, le recyclage et le respect de l'environnement.

### \* Point coopérative :

Le cout des bus est extrêmement important et problématique. Nous avons quasiment dépensé 5000 € en bus depuis le début de l'année. Les enseignants vont privilégier les interventions à l'école et réduire les sorties qui nécessitent de prendre un transport (le train est une option qui a été envisagée mais qui n'est pas adaptée). Mme Matuszewski, mandataire de la coopérative demande à l'APEPA s'il était possible de reverser les gains de la vente de fromage au profit de la coopérative. Le versement sera fait rapidement. Un changement de trésorier est en cours au sein de l'APEPA.

## 5/ Fonctionnement de l'école :

### Communication :

Nous souhaitons vous rappeler que le cahier de liaison doit être le premier lien et moyen de communication entre l'école et les familles. Pour solliciter un entretien, signaler un problème de santé, excuser une absence future (RDV médical, etc.). En cas de retour d'absence, vous pouvez utiliser les billets d'absences ([http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2022/08/billet\\_absence.pdf](http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/wp-content/uploads/2022/08/billet_absence.pdf) ) ou mettre un mot dans le cahier ou sur papier libre

Rappel du numéro de l'école : **03-88-08-01-37** et cela pour toute l'école élémentaire ET maternelle. Le numéro de la maternelle n'est pas fait pour laisser des messages et excuser ses enfants. Vous pouvez laisser un message sur le répondeur de l'école. Vous pouvez aussi envoyer un mail [ce.0671482x@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0671482x@ac-strasbourg.fr). Le mail de l'école est consulté tous les midis et après 16h les lundis et mardis et plusieurs fois dans la journée les jeudis et vendredis.

Si votre enfant vient à l'école et que vous avez un message à transmettre ; privilégiez le cahier de liaison et votre enfant le donnera à son enseignante.

### Site de l'école :

Il est important de le consulter régulièrement (<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/> ) car la Directrice met à jour les informations utiles.

### Évaluation nationale :

La deuxième partie des évaluations nationales pour les CP a eu lieu du lundi 16 au vendredi 27 janvier 2023. Les enseignantes transmettront les résultats aux parents par le biais du livret scolaire.

### Remplacement :

Le dispositif pour le remplacement des enseignants se déroule comme suit :

- si l'absence n'est pas prévue, l'enseignant contacte l'inspection de l'Éducation Nationale d'Obernai avant 7h30
- une fois listés les besoins en remplacements, l'IEN d'Obernai selon les moyens humains et les classes à remplacer peut être amenée à faire des choix prioritaires. Par exemple une école unique avec un seul enseignant sera remplacée en priorité car les élèves se retrouveraient sans aucun adulte.
- c'est pourquoi parfois nous devons attendre 7h45/50 pour savoir si l'enseignant est remplacé ou non.
- Mme Helbourg envoie des mails aux parents concernés (si leur adresse mail valide a été renseignée sur la fiche de renseignement en début d'année) dès que possible.

Mme Helbourg insiste sur le rôle de lien entre les parents délégués et les autres parents sur ce point notamment.

### Continuité pédagogique :

Quand la classe est fermée, il y a continuité pédagogique : l'enseignant transmet du travail pas le biais de son choix : site internet, mail, passage à l'école pour récupérer des documents, etc.

Par contre, quand votre enfant est malade, l'enseignant ne peut produire un double programme présentiel/distanciel. Dans ce cas, nous proposons de procéder comme pour une absence ordinaire (« non covid »): nous préparons une pochette avec le travail du jour, un camarade (ou un frère/sœur présent à l'école) recopie les devoirs et dépose le tout dans la boîte aux lettres de l'enfant absent, un des parents ou un adulte responsable peut également rechercher la pochette à l'école à 16h.

Si l'enseignant est absent et non remplacé, il n'y a pas de « classe à distance ». Si l'enseignant est en maladie et non remplacé, il ne peut assurer son service même à distance. Par conséquent, il n'y a pas de possibilité de continuité.

### Covid :

Toutes les informations sont disponibles sur le site Internet de l'école :

<http://www.ec-vosges-barr.site.ac-strasbourg.fr/>

Les protocoles, formulaires, actualités liés à la situation sanitaire y sont mis à jour au besoin. Le site servira de plate forme de relais pédagogique si nous devons refaire classe à distance.

### Sécurité : exercices.

Exercice Attentat : le 10 novembre dans les deux bâtiments. Tout s'est bien passé.

Exercice Séisme : prévu le vendredi 14 avril

### Exercices incendie :

10/03/2023 : Second exercice où les élèves (élémentaires et maternelles) ne seront pas prévenus.

### Sécurité routière :

Au sein de notre enseignement, nous faisons de la prévention sur les dangers de la route. Les CE2 passeront le permis piéton par le biais de la gendarmerie de Barr

Le projet Moby est en cours

### **6/ Fête de l'école 2022/23.**

La date de la fête d'école de cette année est fixée au : **Vendredi 16 juin 2023**. La décision des modalités et de l'organisation seront prises suivant l'évolution de la situation sanitaire. Nous attirons l'attention sur le risque d'annulation de dernières minutes. Il faudrait peut-être prévoir des actions pouvant être aisément annulées sans grande perte financière (éviter les commandes de nourriture ou de boissons non remboursables).

### **7/ Point parents**

- Est-il possible de faire des ventes de chocolat pour financer les sorties ?

*Oui vous pouvez sous l'égide de l'association, la coopérative scolaire ne peut pas être support.*

- Peut-on indiquer sur le bon de commande « la vente des chocolats permettent de participer aux actions de l'école comme par exemple les sorties scolaires ... » ?

*Oui, vous pouvez faire le bon de commande en votre nom en précisant cet élément*

- Flyer OCCE : validation.

*Nous validons le flyer avec un changement « Ma cotisation obligatoire » en « Mon remboursement obligatoire »*

- Est-ce que la cotisation à la SACEM a été payée ?

*Non, car pour l'instant nous n'avons pas encore eu besoin de la payer. Il faudra une réflexion sur son utilité (si certains élèves chantent ou si de la musique est diffusée à la fête de l'école)*

- Est ce qu'il y aura un spectacle au cours de la fête de l'école ?

*Cela dépendra du choix de chaque enseignant*

- Fête de l'école : organisation d'une tombola, jeux après ceux des maîtresses pour éviter un temps de flottement ? Boum pour les enfants ?

*Vous pouvez organiser une tombola / des jeux en plus et une boum après la partie Kermesse n'ont pas d'intérêt dans l'idéologie d'une fête d'école. Nous vous proposons de faire une fête spécifique Apepa a un autre moment de l'année où les fonds récoltés seraient propres à l'APEPA et /ou reversés en don à la coopérative scolaire.*

- Il n'y aura pas de plats à la fête de l'école mais une restauration « à grignoter » (bretzel, brochettes fruits, bonbons, etc.)

*Comme la partie restauration est gérée par les parents nous validons votre proposition et nous communiquerons votre choix.*

- Les parents de la classe de GS/CP sont déçus que leurs enfants n'aient pas été à la sortie en Allemagne de ce jour

*Les élèves mêmes s'ils sont du même niveau, sont répartis dans des classes avec leurs projets propres et leurs enseignants respectifs qui choisissent leur sortie et projet. Nous avons intégré les CP de la GS/CP au maximum : judo, école et cinéma, religion. L'intégration de ces élèves en natation n'a pas pu être possible pour des questions d'effectifs et d'encadrement à la piscine.*

- Y aura-t-il une fermeture de classe à la rentrée ? *A priori non pas cette rentrée mais les effectifs sont très serrés. Les directrices et la mairie réfléchissent ensemble à ce problème.*

#### **8/ Point mairie :**

- ✓ Une cour d'école sera végétalisée à la rentrée 2023. Le choix sur l'école n'est pas encore arrêté. Les autres écoles suivront à raison d'une par année.
- ✓ Le projet Moby se poursuit

#### **9/Travaux et équipements.**

Nous remercions la mairie pour les différents travaux qui ont eu lieu au cours de cette période. Ainsi que pour les dépenses suivantes : TBI ; mallettes PPMS, achat de matériel éducatif, etc. Nous échangeons régulièrement par mail pour informer des travaux de maintenance.

#### **10/ Date conseil n°3.**

Mardi 16 mai 2023 à 18h30.

Clôture du conseil à 20h30

La Directrice : I. Helbourg

Le secrétaire de séance : M.Mappus

Copies du PV transmises aux destinataires suivants :

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale

Madame le Maire de la Commune de BARR

L'équipe enseignante.

Procès verbal affiché dans les locaux de l'école, accessible aux parents et publié sur le site Internet de l'école.

Les parents ont la possibilité d'obtenir une version papier sur simple demande via le cahier de liaison de leur enfant.